



__ LE TUTORAT __
RÉFÉRENTIEL
POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles

Québec 



— TABLE DES — MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	3
TUTORAT	4
DÉFINITION	4
PROJET PROFESSIONNEL : AU CŒUR DU TUTORAT	5
AXES D'ACCOMPAGNEMENT	6
PISTES CONCRÈTES D'INTERVENTIONS	7
ACCOMPAGNEMENT DES TUTEURS	10
LES MODALITÉS	11
À QUI S'ADRESSE LE TUTORAT ?	11
TYPES DE RENCONTRE ET CALENDRIER	11
CONCLUSION	13
RÉFÉRENCES	14

MISE EN CONTEXTE



Depuis quelques années, plusieurs centres de formation professionnelle du Centre de services scolaire des Mille-Îles ont choisi le tutorat comme dispositif d'accompagnement pour soutenir la persévérance et la réussite éducative. Considérant l'importance de la relation maître-élève comme prédicteur de persévérance scolaire, le tutorat s'avère un moyen efficace pour développer et maintenir le lien avec l'élève. Nous souhaitons que ce référentiel puisse soutenir la poursuite du tutorat tant en présentiel qu'à distance et servir de guide aux nouveaux tuteurs grâce au partage des pratiques gagnantes basées sur la recherche actuelle.

Dans un premier temps, nous nous intéresserons à la définition même du tutorat. Le rôle des tuteurs et les modalités d'accompagnement de ceux-ci seront aussi abordés. Par la suite, nous présenterons les modalités d'accompagnement des élèves propres aux centres de formation professionnelle (CFP) qui ont implanté le tutorat en tenant compte des différents enjeux et réalités de leur milieu. Vous trouverez dans la 3^e partie une section entière concernant la planification et le déroulement des rencontres. Celle-ci se veut la plus concrète possible afin d'explicitier au mieux l'accompagnement. En complément à ce référentiel, vous trouverez des annexes présentant des outils d'accompagnement.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et demeurons disponibles pour vous.

Votre équipe des services complémentaires!

TUTORAT

DÉFINITION

Au CSSMI, le tutorat s'adresse à l'ensemble des élèves et se définit comme étant un accompagnement individualisé qui vise à améliorer la persévérance, la réussite éducative et les attitudes professionnelles. Voici quelques définitions pour mieux le conceptualiser :

« Le tutorat est une relation d'aide individuelle. Il s'agit de la possibilité offerte à tous les élèves de s'entretenir personnellement avec un adulte (...) sur des préoccupations personnelles, pédagogiques ou psychopédagogiques. »

Albert Moyne, relation d'aide et tutorat, éditions Fleurus Paris, 1983 pris dans Drolet (2009)

« Le tutorat, c'est travailler avec les élèves à mettre en place les conditions optimales pour favoriser leur réussite. »

Les CP du CSSMI (rencontre d'équipe, 2020)

« Le tutorat à distance est la juxtaposition des concepts de tutorat et de distance. Il a pour principal objectif de soutenir les apprenants dans leur parcours d'apprentissage au sein d'un dispositif de formation ouverte et à distance (FAD). Il aide à rompre l'isolement des apprenants et à faciliter leur atteinte des objectifs pédagogiques. En tant que relation d'aide, il consiste à permettre à un apprenant d'évoluer harmonieusement dans son parcours de formation, de vivre celui-ci de manière équilibrée avec ses autres activités et d'en tirer le profit maximum. »

Rodet - Pratiques du tutorat à distance

Le tutorat met de l'avant l'importance de la relation éducative ou la relation maître élève tout au long du parcours de formation de l'élève. En ce sens, Ouellet (2015) et Portelance (2015) se sont penchés sur deux types de relations difficilement séparables et pourtant très différentes : la relation pédagogique et la relation éducative. La première relation tient compte du lien entre l'enseignant et son élève vis-à-vis les apprentissages formels d'un cours, tandis que la seconde relation met l'accent sur la dynamique interpersonnelle entre un enseignant et son élève. Le tutorat est une excellente occasion de développer une relation éducative saine et, par conséquent, de maintenir la motivation d'un élève tout au long de sa formation.

PROJET PROFESSIONNEL

AU CŒUR DU TUTORAT

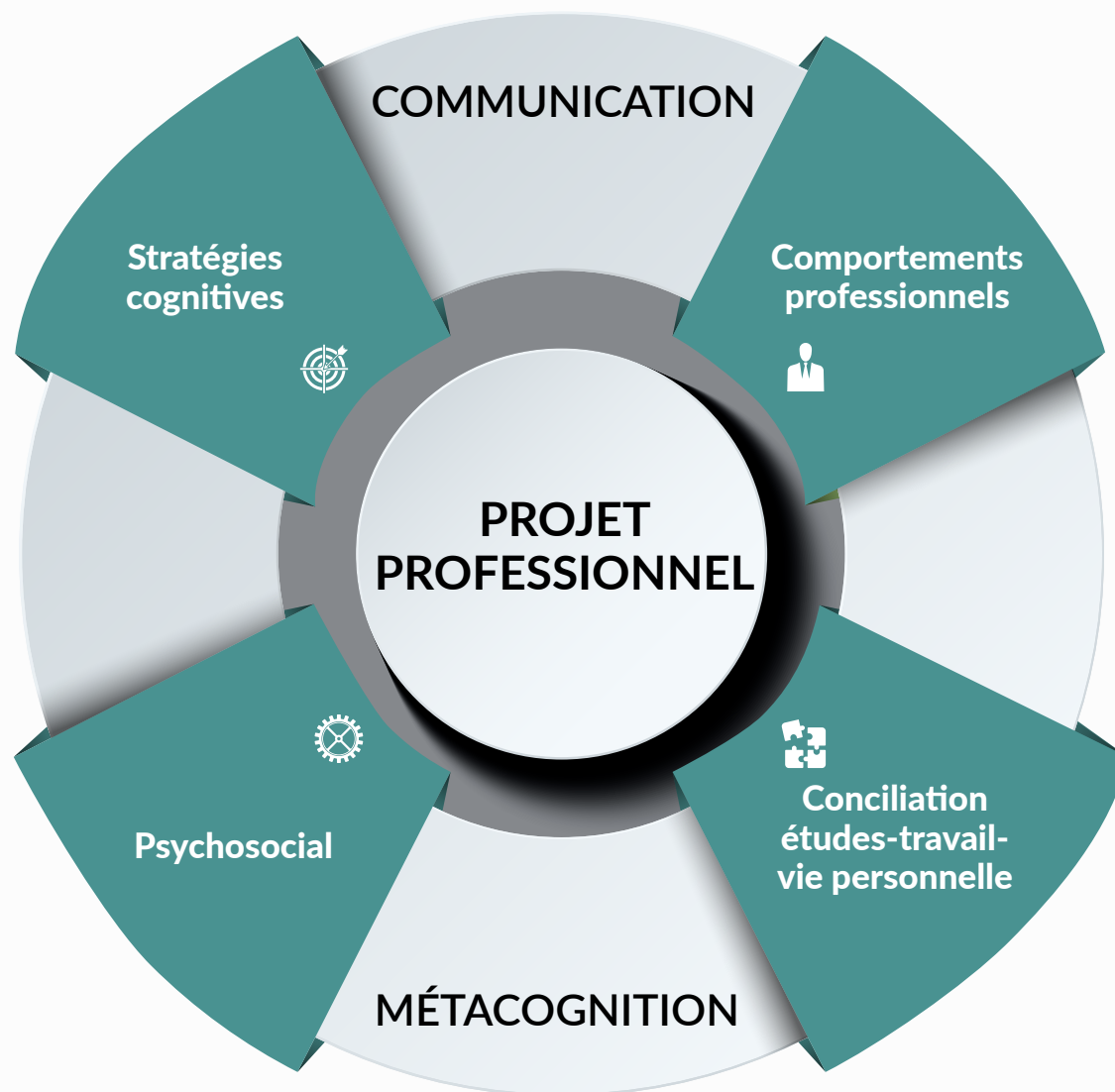
À l'instar de Rodet et de Drolet, l'expérience démontre que la persévérance et la réussite éducative passent par un projet professionnel bien défini. Le concept de projet professionnel fait référence à une projection dans l'avenir des objectifs professionnels de l'élève. Chez certains, ce projet professionnel est déjà bien élaboré à l'entrée en formation alors qu'il reste à construire ou à préciser chez d'autres. Il arrive aussi parfois que le projet professionnel doive être réajusté en cours de route à la suite de prises de conscience de l'élève. À cet égard, le tuteur joue un rôle important en accompagnant l'élève dans sa réflexion et en le guidant vers les ressources appropriées si le besoin se présente. Voyons brièvement les grandes lignes de cet accompagnement.

Avant même la formation, ou dès le début, l'élève remplit un formulaire d'accueil dans lequel il commence une réflexion quant à ses objectifs de formation et les conditions qu'il doit mettre en place pour les réaliser. Il s'agit du point de départ du tutorat. Tout au long de sa formation, différentes rencontres sont prévues pour permettre au tutoré de réévaluer son projet et les stratégies qu'il doit mettre en place pour le réaliser.



AXES D'ACCOMPAGNEMENT

Quatre grands axes d'accompagnement se sont développés dans les CFP au fil des ans. Ces derniers gravitent autour du projet professionnel de l'élève qui demeure le point central de l'accompagnement.



PISTES CONCRÈTES D'INTERVENTIONS



Valider le projet de l'élève: est-il défini? Est-ce que l'élève est toujours centré sur sa réalisation?
Correspond-il toujours aux aspirations de l'élève?

- Amener l'élève à se centrer sur la réalisation de son projet.
- Voir les avantages de poursuivre la formation.
- Aider à trouver des solutions.

PROJET PROFESSIONNEL



AXES D'ACCOMPAGNEMENT

Est-ce que l'élève possède des stratégies d'apprentissage ?
Sont-elles efficaces ?



- Inciter l'élève à faire le point sur ses stratégies et les ajuster si nécessaire.
- Aider l'élève à s'adapter au type de formation (ex. : présentiel vs distance/théorique vs pratique). L'aider à adapter ses stratégies.
- Référer à l'orthopédagogue, au besoin.

STRATÉGIES COGNITIVES

Est-ce que l'élève a des conditions favorables ?



- Aider les élèves dans l'organisation de leur emploi du temps.
- Référer aux ressources internes ou externes quant aux aspects suivants:
 - les obligations familiales (nourriture, vêtements, etc.);
 - le soutien financier (AFE, CJE);
 - le transport.

CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL-VIE PERSONNELLE

Est-ce que l'élève a de bonnes conditions personnelles et sociales ?



- Aider l'élève à traiter un problème relationnel avec un enseignant ou son groupe (il ne fait pas à la place de, il accompagne).
- Aider l'élève à s'adapter à la vie scolaire.
- Aider l'élève à trouver des moyens pour gérer la peur des examens, le trac de parler en classe, l'anxiété en situation de travail académique et le référer à l'orthopédagogue, au besoin.
- Il peut arriver que l'élève demande à parler de ses problèmes personnels (relation avec sa famille, relation amoureuse, etc.). Ce type de besoin peut être traité par le tuteur qui peut aussi s'associer avec d'autres services internes ou externes pour l'intervention (ex. : CJE, ITL). (Drolet, 2009).

PSYCHOSOCIAL

Est-ce que l'élève a les comportements professionnels attendus ?



- Aider l'élève à s'autoévaluer.
- Expliquer clairement les comportements attendus (manifestations observables).
- Aider à trouver les comportements adaptés aux situations de travail.

COMPORTEMENTS PROFESSIONNELS

EN TOILE DE FOND

- Consigner et communiquer les informations pertinentes aux personnes concernées (enseignants, services complémentaires, direction, etc.).
- Participer aux rencontres de suivi de l'élève, s'il y a lieu.
- Faire le suivi des élèves vulnérables avec la direction adjointe.



COMMUNICATION

- L'approche réflexive sous-tend tout l'accompagnement du tuteur. Le tuteur aide l'élève à réfléchir pour trouver des solutions. Il ne joue pas un rôle disciplinaire ou moralisateur envers l'élève.
- Le tuteur se questionne sur sa démarche et sur l'accompagnement à offrir. Au besoin, il peut communiquer avec la direction ou les services complémentaires pour avoir du soutien.



MÉTACOGNITION

En toile de fond, deux incontournables. D'abord la communication qui, comme sont rattachées les mailles d'un filet, doit être prévue, organisée et régulière. Des moments d'échanges entre tuteurs et enseignants et des outils de communication efficaces sont à cet égard de première importance et à la base d'un tutorat efficace.

À cela s'ajoute la métacognition, qui fait référence à l'utilisation d'une approche réflexive, et ce, tant pour le tuteur que pour le tutoré. Faisant référence à cette capacité de porter un regard critique sur son propre fonctionnement, l'enseignant qui exerce une pratique réflexive est en mesure de décrire et d'analyser les actions qu'il pose en vue de juger de leur efficacité et de les adapter pour optimiser leurs effets (CTREQ 2016 dans Lafortune et Deaudelin, 2001).

Lors des échanges, le tuteur incite également le tutoré à se questionner et à comprendre ce qui se passe. Il travaille ainsi la responsabilisation en l'aidant à réfléchir à ses ressources et à trouver des solutions. Il réfléchit avec lui, il l'accompagne. Un échange à propos d'une situation particulière peut mener à une référence vers une personne-ressource s'il y a lieu, mais au départ nous croyons fermement en la capacité du tutoré à mettre en œuvre ses propres ressources et stratégies avec le soutien du tuteur.

ACCOMPAGNEMENT DES TUTEURS



Au CSSMI, la direction et l'orthopédagogue professionnel animent et organisent les rencontres d'accompagnement. Leurs rôles sont complémentaires.

Ces rencontres permettent aux tuteurs de se former au tutorat et d'échanger à propos de leurs tutorés. Différentes formules sont utilisées pour organiser ces moments de régulation: respect du secteur (ex.: Mécanique seulement / Santé seulement / Charpenterie seulement) ou encore par jumelage de programmes (ACI avec Infographie, Vente avec Cuisine et Peinture avec Plomberie). Le nombre de tuteurs par programme régit habituellement le choix de la formule et demande de différencier les rencontres. Il est à noter qu'un trop grand nombre de participants ou de programmes différents au sein d'une même rencontre restreint les échanges.

EXEMPLES DE CONDITIONS GAGNANTES

- Prévoir au logigramme des périodes pour l'accompagnement des tuteurs et reconnaître du temps dans la tâche pour les rencontres avec les élèves.
- Lors des rencontres, demeurer centré sur des sujets liés au tutorat afin de développer une vision commune.
- Éviter les regroupements trop nombreux pour faciliter les échanges.
- Séparer les groupes de façon à répondre à un besoin précis (programmes similaires, affinités, moments des stages, durée du programme, besoins des élèves, mode d'enseignement à distance ou en présentiel, etc.).
- Impliquer les tuteurs dans les modalités d'accompagnement de leur groupe d'élèves à accompagner (nombre de rencontres, type d'outil de suivi et de consignation).

LES MODALITÉS

À QUI S'ADRESSE LE TUTORAT ?

Dans le contexte d'une relation élève-enseignant de qualité, tous les élèves sont suivis en tutorat. Ainsi, tous peuvent créer un lien significatif avec une personne-ressource et ainsi augmenter ses chances de persévérer et d'atteindre ses objectifs. Comme le souligne Rodet, l'expérience nous apprend que ce n'est pas celui qui en a le plus besoin qui demande de l'aide. Ce choix de rencontrer tous les élèves permet d'intervenir en prévention.

Toujours dans l'optique d'agir de manière préventive, les rencontres de tutorat sont déterminées à l'avance et sont présentes tout au long de la formation. Cela favorise la création du lien entre les tuteurs et les tutorés et permet de suivre la progression de ceux-ci.

TYPES DE RENCONTRES ET CALENDRIER

Dans la pratique du tutorat dans les CFP du CSSMI, on retrouve deux types de rencontres :

La rencontre informelle fait plutôt référence aux rencontres spontanées entre le tuteur et son tutoré. Ce sont des rencontres souvent improvisées qui permettent de faire un suivi ponctuel.

La rencontre formelle est un moment prévu à l'horaire du tuteur et du tutoré d'une durée de 15 et 20 minutes permettant de faire le suivi en lien principalement avec la réalisation de son projet professionnel et les axes d'accompagnement. Elle vise essentiellement l'intégration et l'engagement de l'élève dans son parcours de formation.

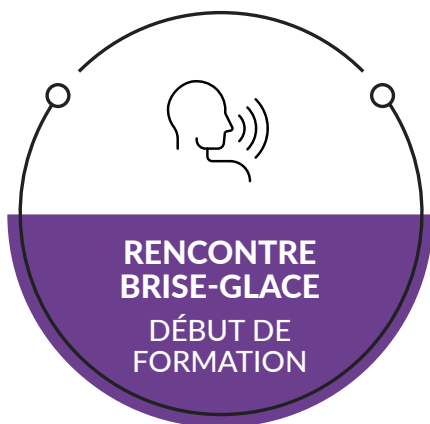


Voici quelques éléments à prendre en compte dans la planification du nombre de rencontres formelles avec les élèves au cours de leur formation :

- Le nombre d'heures du programme (1800 heures versus 900 heures) ;
- Le mode d'enseignement (distance, présentiel, individualisé, magistral, ATE) ;
- La date de début du programme dans l'année ;
- Les compétences ou les moments de l'année plus difficiles qui sont susceptibles d'influer sur la motivation de l'élève.

EXEMPLE DE CALENDRIER DE RENCONTRES

POUR UN PROGRAMME DE 900 HEURES



Faire connaissance avec l'élève

- Discussion sur le projet professionnel de l'élève
- Retour sur le questionnaire pour mieux le connaître (faire ressortir les forces et défis)



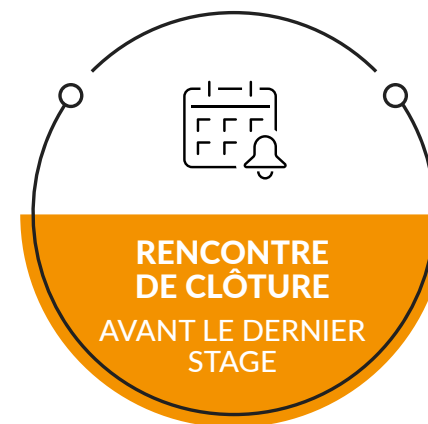
Réfléchir et ajuster

- Projet professionnel
- Stratégies d'études
- Conciliation études-travail-vie personnelle
- Autoévaluation des comportements professionnels



Réfléchir et ajuster

- Projet professionnel
- Stratégies d'études
- Conciliation études-travail-vie personnelle
- Autoévaluation des comportements professionnels



Réfléchir, ajuster et clore

- Projet professionnel en voie d'être terminé
- Vers le marché du travail
- Conciliation études-travail-vie personnelle
- Autoévaluation des comportements professionnels

CONCLUSION



Pour conclure, le succès de ce modèle de tutorat repose d'abord sur une compréhension commune des intentions, des objectifs poursuivis et des rôles des différents intervenants. Il relève aussi de l'addition des actions concertées dans un même esprit de collaboration.

Telles les pièces de casse-tête qui ont chacune leur place et sont d'importance égale, chaque rencontre, formelle ou informelle, et chaque axe d'accompagnement peut être la clé qui agit sur la persévérance et la réussite éducative d'un élève. Le projet professionnel, levier important pour favoriser la mobilisation et maintenir la motivation des élèves demeure au cœur de cet accompagnement, il sert de fil conducteur tout au long de la formation. Il donne du sens au tutorat puisque les élèves comprennent l'intention qui est de les soutenir dans l'atteinte de leurs objectifs professionnels.

C'est en allant à la rencontre de l'autre, en reconnaissant son potentiel, ses besoins, ses défis et ses ressources que nous nous situons en mode action plutôt qu'en mode réaction.

En espérant que ce référentiel vous inspire, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce dispositif d'accompagnement.

*Rédaction: Mélanie Desormiers et Caroline Pelletier,
orthopédagogues professionnelles, CSSMI 2021*

RÉFÉRENCES

Chamberland, E. (2016). *Données probantes en éducation : le soutien à l'apprentissage en formation à distance (partie 1)*. Document téléaccessible à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/donnees-probantes>

Chamberland, E. (2017). *Le soutien à l'apprentissage en formation à distance (partie 2)*. Document téléaccessible à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/soutien-apprentissage>

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles. (2014). *Référentiel sur la relation élève-enseignant*.

Drolet, A. (2019). *Des élèves en panne relationnelle, une approche andragogique*. Apprendre et enseigner aujourd'hui, Vol. 9, no1, Automne 2019, p. 16 - 20. Document téléaccessible à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/approche-andragogique>

Ouellet, S. (2015). *La relation éducative dans le contexte de la diversité scolaire*. Dans S. Ouellet (Dir.), *Relations éducatives et apprentissages* (p. 7 - 18). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Portelance, L. (2015). Préface. Dans S. Ouellet (Dir.), *Relations éducatives et apprentissages* (p. VII-VIII). Québec : Presses de l'Université du Québec.

Réseau d'information pour la réussite éducative. (2016). *La pratique réflexive comme un outil de développement professionnel*. Document téléaccessible à l'adresse suivante : <http://rire.ctreq.qc.ca/2016/10/pratique-reflexive>

Rodet, J. (2020). *Pratique du tutorat à distance*. JIP éditions.